



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-25892>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-25892**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Société publique des écoles marseillaises

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Enseignement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché global de performance pour la rénovation / déconstruction - reconstruction de l'école primaire SAINT LOUIS LE ROVE

**Description** : Compte tenu des objectifs de performance de la Maitrise d'ouvrage sur cette opération, la SPEM a opté pour la passation d'un marché global de performance conformément aux dispositions de l'article L2173-3 du CCP. Le choix d'un tel mode de dévolution conduit au non-allotissement du marché et, de facto, au recours à un marché unique. L'école primaire est située : 50 Chemin de Saint Louis au Rove, Marseille 15e Le projet comprendra 29 classes (10 classes de maternelle et 19 classes d'élémentaire). Il est décrit dans la note de synthèse du programme et le « dossier de site » joints au Dossier de Consultation des Entreprises pour la sélection des candidatures. Le marché global de performance comporte des prestations de : - Conception et Réalisation de travaux, dont bâtiments provisoires (écoles et restauration) le cas échéant ; - Exploitation maintenance de l'équipement dont notamment celles permettant le suivi et le respect des performances. Les travaux seront à réaliser en site occupé. Le choix entre la solution de rénovation/ extension et la solution de démolition /reconstruction est laissé libre au groupement. La phase de dialogue permettra d'échanger sur les justifications fonctionnelles, techniques, environnementales, économiques et organisationnelles du choix des concepteurs. Montant total prévisionnel du marché public global : 12 580 000 euros HT, hors coûts de bâtiments provisoires. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité au cours du dialogue compétitif d'optimiser, de préciser ou de modifier la description des besoins. Le présent marché est décomposé en plusieurs phases / parties techniques comme suit : - Phase 1 : études de conception ; - Phase 2 : réalisation des travaux ; - Phase 3 - En tranche optionnelle 1 : réalisation des bâtiments provisoires - Phase 4 : exploitation - maintenance 60 mois - Phase 5 - En tranche optionnelle 2 : exploitation - maintenance 36 mois Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de créer une ou plusieurs autres tranches optionnelles. Aucune indemnité

d'attente et/ou de dédit en cas de non-affermissement d'une tranche optionnelle. Les variantes sont autorisées. Le pouvoir adjudicateur est susceptible d'initier une variante en phase offres. Les exigences minimales seront définies dans le DCE phase offres. La présence d'éventuelle PSE sera indiquée en phase offres. La rémunération du Titulaire du marché est globale et forfaitaire. Révision mensuelle des prix. Les modalités de révisions des prix seront définies en phase offre. Le marché est passé après dialogue compétitif en application de l'article L2124-4 du Code de la Commande Publique. La procédure comportera un tour de dialogue minimum (après remise d'une première offre et avant remise de l'offre finale), le déroulement prévisionnel de la procédure sera précisé en phase offre. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. Conformément à l'article R2142-26 du code de la commande publique, la composition du groupement candidat ne pourra être modifiée entre la date limite de réception des candidatures et celle de la signature du marché faisant suite au dialogue compétitif. Conformément à l'article R2142-21 du Code de la Commande Publique, un candidat peut se présenter à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membre de plusieurs groupements MAIS DANS LES LIMITES SUIVANTES : l'entreprise générale (compétence travaux), l'architecte (compétence maîtrise d'oeuvre/architecture) et le mainteneur (compétence exploitation maintenance) ne pourront candidater que dans une seule équipe. Pour les autres prestations/compétences, la possibilité de présenter une candidature en qualité de membre de plusieurs groupements s'applique

**Identifiant de la procédure :** eb4f51e8-bb42-43cc-bcd2-7b611017dd24

**Identifiant interne :** 2025-0009

**Type de procédure :** Dialogue compétitif

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214210 Travaux de construction d'écoles primaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45300000 Travaux d'équipement du bâtiment

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 12,580,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Les plis sont obligatoirement déposés par voie électronique, sur le profil acheteur. Les offres des candidats présélectionnés en phase candidature seront jugées sur la base de critères et sous-critères pondérés ou en cas d'impossibilité de pondération classées par ordre d'importance décroissante. Les critères d'attribution, dont les modalités et la méthodologie d'application seront précisées en phase Dialogue (offre initiale et affiné en offre finale (le cas échéant)), sont mentionnés au Règlement de consultation phase candidature. Une prime est prévue en application de l'article R2161-31 du code de la commande publique. Le montant forfaitaire de la prime s'élève à un montant maximal de 100 000 euros Ht. Pour le détail, se référer au Règlement de Consultation de la phase Candidature. La durée du marché et les délais d'exécution

figureront dans l'Acte d'Engagement remis aux candidats sélectionnés invités en phase offres/dialogue. La durée indiquée comprend la phase de conception réalisation estimée à 35 mois (9 mois conception et 24 mois de travaux et hors délai de validation de la Moa). Au regard des enjeux de cette opération dans le cadre de la mise en oeuvre du plan écoles, la Spem attend des candidats la recherche d'une optimisation des délais de réalisation, intégrant les contraintes du site. Les dates prévisionnelles du déroulement de la suite de la procédure sont les suivantes : - Lancement de la consultation du concours Mgp : février 2025 - Candidatures et sélection des équipes de concours : mars 2025 - Notification du marché Mgp : 1er trimestre 2026 - Démarrage des travaux : 4eme trimestre 2026 - Livraison : 4eme trimestre 2028

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000**

**Titre :** Marché global de performance pour la rénovation / déconstruction - reconstruction de l'école primaire SAINT LOUIS LE ROVE

**Description :** Compte tenu des objectifs de performance de la Maitrise d'ouvrage sur cette opération, la SPEM a opté pour la passation d'un marché global de performance conformément aux dispositions de l'article L2173-3 du CCP. Le choix d'un tel mode de dévolution conduit au non-allotissement du marché et, de facto, au recours à un marché unique. L'école primaire est située : 50 Chemin de Saint Louis au Rove, Marseille 15e Le projet comprendra 29 classes (10 classes de maternelle et 19 classes d'élémentaire). Il est décrit dans la note de synthèse du programme et le « dossier de site » joints au Dossier de Consultation des Entreprises pour la sélection des candidatures. Le marché global de performance comporte des prestations de : - Conception et Réalisation de travaux, dont bâtiments provisoires (écoles et restauration) le cas échéant ; - Exploitation maintenance de l'équipement dont notamment celles permettant le suivi et le respect des performances. Les travaux seront à réaliser en site occupé. Le choix entre la solution de rénovation/ extension et la solution de démolition /reconstruction est laissé libre au groupement. La phase de dialogue permettra d'échanger sur les justifications fonctionnelles, techniques, environnementales, économiques et organisationnelles du choix des concepteurs. Montant total prévisionnel du marché public global : 12 580 000 euros HT, hors coûts de bâtiments provisoires. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité au cours du dialogue compétitif d'optimiser, de préciser ou de modifier la description des besoins. Le présent marché est décomposé en plusieurs phases / parties techniques comme suit : - Phase 1 : études de conception ; - Phase 2 : réalisation des travaux ; - Phase 3 - En tranche optionnelle 1 : réalisation des bâtiments provisoires - Phase 4 : exploitation - maintenance 60 mois - Phase 5 - En tranche optionnelle 2 : exploitation - maintenance 36 mois Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de créer une ou plusieurs autres tranches optionnelles. Aucune indemnité d'attente et/ou de dédit en cas de non-affermissement d'une tranche optionnelle. Les variantes sont autorisées. Le pouvoir adjudicateur est susceptible d'initier une variante en phase offres. Les exigences minimales seront définies dans le DCE phase offres. La présence d'éventuelle PSE sera indiquée en phase offres. La rémunération du Titulaire du marché est globale et forfaitaire. Révision mensuelle des prix. Les modalités de révisions des prix seront définies en phase offre. Le marché est passé après dialogue compétitif en application de l'article L2124-4 du Code de la

Commande Publique. La procédure comportera un tour de dialogue minimum (après remise d'une première offre et avant remise de l'offre finale), le déroulement prévisionnel de la procédure sera précisé en phase offre. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. Conformément à l'article R2142-26 du code de la commande publique, la composition du groupement candidat ne pourra être modifiée entre la date limite de réception des candidatures et celle de la signature du marché faisant suite au dialogue compétitif. Conformément à l'article R2142-21 du Code de la Commande Publique, un candidat peut se présenter à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membre de plusieurs groupements MAIS DANS LES LIMITES SUIVANTES : l'entreprise générale (compétence travaux), l'architecte (compétence maîtrise d'oeuvre/architecture) et le mainteneur (compétence exploitation maintenance) ne pourront candidater que dans une seule équipe. Pour les autres prestations/compétences, la possibilité de présenter une candidature en qualité de membre de plusieurs groupements s'applique.

**Identifiant interne :** T-PF-1597252

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45214210 Travaux de construction d'écoles primaires

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45300000 Travaux d'équipement du bâtiment

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71330000 Services divers d'ingénierie

**Options :**

**Description des options :** Des modifications sont possibles en cours d'exécution

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 02/02/2026

**Durée :** 35 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 12,580,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté - Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés - Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus - Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) - Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays Pour les détails, se référer au Règlement de Consultation phase candidature

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Pour les détails, se référer au Règlement de Consultation phase candidature

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières

années. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. Pour les détails, se référer au Règlement de Consultation phase candidature. Les critères de sélection des candidatures sont les suivants : Critère 1 Pondéré à 60% réparti en 60 points : capacités professionnelles appréciées au regard des références présentées pour des prestations de nature, taille et complexité comparables. Critère 2 pondéré à 40% réparti en 40 points : Capacités techniques au regard des moyens (humains, matériels...) pouvant être affectés sur chacune des compétences de la mission. Pour les critères 1 et 2, seuls les éléments demandés par le pouvoir adjudicateur seront pris en compte pour l'analyse des candidatures. Cette analyse s'effectue au regard de la totalité des membres du groupement, il n'est pas exigé que chaque membre présente la totalité des compétences exigées. Pour plus de détails, se référer au Règlement de Consultation phase candidature

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 4

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1597252>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requisite

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1597252>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 17/03/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : Le futur marché comportera une clause sociale d'insertion obligatoire, en application des dispositions de l'article L. 2112-2 du code de la commande publique

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal judiciaire de Marseille

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal judiciaire de Marseille

**TED eSender** : Avenue-Web Systèmes

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement** : 38CBA1DF-C201-40D9-8373229AA203CEDA

**Ville** : Seyssinet-Pariset

**Code postal** : 38170

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : publications-joue@aws-france.com

**Téléphone** : +33480041260

**Rôles de cette organisation** :

## TED eSender

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Société publique des écoles marseillaises

**Numéro d'enregistrement** : 77332

**Adresse postale** : 27, Rue des Fabres

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13001

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Point de contact** : ANDREATTA Nicolas

**Adresse électronique** : achats@splain-ecolesmarseillaises.fr

**Téléphone** : 0000000000

**Adresse internet** : <https://www.marches-publics.info/>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-publics.info/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal judiciaire de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : 38CBA1FC-CA1A-0C1F-7C0BD41471ECB083

**Adresse postale** : 6 rue Joseph Autran

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13281

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : tj-marseille@justice.fr

**Téléphone** : 0491155050

**Télécopieur** : 0491544290

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal judiciaire de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : 38CBA20B-02C2-43B3-D66B6FDC32826912

**Adresse postale** : 6 rue Joseph Autran

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13281

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : tj-marseille@justice.fr

**Téléphone** : 0491155050

**Télécopieur** : 0491544290

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 10 - Modification**

**Version de l'avis antérieur à modifier** : c4af0857-34dc-442a-a734-50a14b380271-01

### **10.1 Modification**

**Identifiant de la section** : PROCEDURE

**Description des modifications** : Remise des offres: Au lieu du 13/03/2025 à 12h00 au plus tard.  
Lire 17/03/2025 à 12h00 au plus tard.

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : d7051741-bcc6-473c-a065-0f113913c289 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 06/03/2025 à 16:30

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 06/03/2025